



RÉCOLEMENT DE LA COLLECTION de pots à pharmacie

« Collection du Docteur Brico »

PROCÈS-VERBAL

En application :

- De la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France.
- De l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un Musée de France et au récolement.
- De la circulaire du 27 juillet 2006 relative au récolement décennal des collections.

Provenance de la collection

La collection de pots à pharmacie dite « Collection du docteur Brico » a été donnée aux musées de Niort en 1991, selon la volonté du docteur Brico, médecin niortais, et après son décès, par ses sœurs.

Statut de la collection

Les objets acquis avant le 1^{er} avril 2000 sont propriété de la ville de Niort et la gestion en a été transférée à la Communauté d'Agglomération de Niort le 1^{er} avril 2000 par délibération du 25

Communauté d'Agglomération du Niortais – Service des musées
Procès verbal de récolement
26.01.2015

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20160314-C33-03-2016-1- DE Date de télétransmission : 18/03/2016 Date de réception préfecture : 18/03/2016
--

février 2000. Depuis le 1^{er} janvier 2014 la gestion est transférée à la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Identification/nature/typologie

La collection comporte quarante-six items :

TYPE	N° INVENTAIRE
Chevrette	991.8.1.1/991.8.1.2/991.8.40
Pot couvert	991.8.2 (1et2) à 991.8.7 (1et2)/991.8.21 (1et2) à 991.8.30 (1et2)
Bouteille	991.8.8/991.8.36/991.8.37/991.8.42/991.8.43
Pichet	991.8.9
Pot canon	991.8.10/991.8.13/991.8.14
Albarelle	991.8.11/991.8.12/991.8.15 à 991.8.20/991.8.31/991.8.32.1/991.8.32.2/ 991.8.33/991.8.34/991.8.38/991.8.39
Broc	991.8.35
Biberon de malade	991.8.41
Couvercle isolé	991.8.44

Constat d'état

Les numéros 991.8.1.1, 991.8.11, 991.8.32., 991.8.32, 991.8.33, 991.8.39 nécessitent une restauration.

Localisation

La collection est conservée dans une armoire de la réserve textile/orfèvrerie au R-1 du musée Bernard d'Agesci.

Récolement

Le récolement a été effectué en septembre 2015 en procédant à la vérification des quarante-six dossiers d'œuvres, des cahiers d'inventaire et de la base de données informatisées AlienorWebPro sur laquelle les quarante-six items sont enregistrés. Le marquage, réalisé selon la technique vernis, encre de Chine, vernis a été vérifié et aucun manque n'a été constaté. La collection comporte en outre les numéros 991.8.45 à 991.8.55 (étiquettes, appareils scientifiques et verrerie) qu'il ne nous a pas été possible de récoiler en raison de la dispersion des collections et de la difficulté d'accès à certaines réserves. Le récolement a été réalisé par Fabienne Texier, attachée de conservation.

Communauté d'Agglomération du Niortais – Service des musées
Procès verbal de récolement
26.01.2015

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160314-C33-03-2016-1-
DE
Date de télétransmission : 18/03/2016
Date de réception préfecture : 18/03/2016

Conclusion

Bilan : quarante-six items ont été vus lors de ce récolement.



Visa du Conservateur en chef du patrimoine,

Laurence Lamy

Communauté d'Agglomération du Niortais – Service des musées
Procès verbal de récolement
26.01.2015

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160314-C33-03-2016-1-
DE
Date de télétransmission : 18/03/2016
Date de réception préfecture : 18/03/2016

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160314-C33-03-2016-1-
DE
Date de télétransmission : 18/03/2016
Date de réception préfecture : 18/03/2016